



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du CSCBB pour l'exercice 2005, le 26 février 2006

Lieu:
Hôtel Krone, Aarburg

Procès-verbal:
Julia Birrer

Durée:
09:40-11:45 heures

1. Salutation et élection des scrutateurs

A 9:40 heures, notre président, Jürg Nydegger, salue les participants à l'AG annuelle du CSCBB. Une traduction simultanée est à la disposition de nos membres francophones. Jürg Nydegger remercie Mme Faucillon qui assume aujourd'hui cette fonction.

Les invitations ont été publiées conformément aux statuts dans HUNDE 01/2006 et dans CYNO 02/2006, dès lors l'assemblée générale est apte à délibérer.

Sont présents 87 membres et 5 invités. La majorité absolue est de 44.

Malheureusement, nous déplorons 4 décès survenus au cours de l'exercice. Il s'agit de Madame Tiny Hartmann, Monsieur Robert Zürcher, Monsieur Jörg Schmid et Monsieur Fabio Maroni.

L'assemblée honore leur mémoire en observant une minute de silence.

Les personnes ci-après se sont excusées pour la présente AG: Thadde Bak, Kristina Bak, Valérie Blank Spycher, Astrid Bühler, Peter Bühler, Martin Buser, Claudia Christoffel, Jaqueline Dürenberger, Ursi Gerhard, Jeannine Gloor, Conny Gründler, Jacques Guillod, Irène Hänni, Gabrielle Hansberg, Max Heiniger, Rosmarie Hofstetter, Erich Hunziker, Monica Isenegger, Silvia Kirchhofer, Christine Kirchhofer, Monika Meier, Eva Renz, Cyrill Rogg, Walter Rudin, Anneliese Rytz, Andreas Schläpfer, Lucie Schmid, Nelly Schönenberger, Erich Schönenberger, Marie-Luise Steiner, Esther Thürig, Mario Vinzens, Ursi von Tobel, Max von Tobel.

A l'unanimité, Heinz Müller, Franziska Meyer, Ruth Ries, Martin Wenger et Carmen Kälin sont élus au poste de scrutateur.

L'assemblée élit Andrew Reber en tant que président du jour. La tâche de ce dernier consiste à présenter les propositions et le rapport annuel du président, à demander à l'AG quitus pour le CC et à abréger d'éventuelles discussions inutiles.

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'AG 2005 a paru dans HUNDE 7/2005 et CYNO 6/2005.

L'AG l'approuve avec remerciements.

3. Rapports annuels

Tous les rapports annuels existent en allemand et en français.

- a) Rapport du président:
Andrew Reber fait procéder au vote. Le rapport est approuvé à l'unanimité.
- b) Rapport de la commission d'élevage:
Jürg Nydegger remercie la commission d'élevage. Le rapport est approuvé à l'unanimité.
- c) Rapport de la commission du chien de travail:
Jürg Nydegger remercie Walter Rusterholz. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

- d) Rapport sur les expositions:
Jürg Nydegger remercie Rose-Marie Friedli. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes annuels et rapport des réviseurs

Les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs sont disponibles en allemand et en français.

Carmen Kälin commente les comptes annuels 2005. Elle signale que les „passifs transitoires“, qui ont été traités dans le rapport 2004 des réviseurs des comptes, ont été éliminés dans les comptes de cette année. Il en résulte des recettes plus élevées que prévu.

Jürg Nydegger remercie Carmen Kälin du travail fourni.

Sarah Schönauer donne lecture du rapport des réviseurs pour les comptes annuels 2005 et prie l'AG d'approuver ces derniers.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Quitus au CC

Le président du jour, Andrew Reber, prie l'AG d'approuver les différents rapports annuels, les comptes annuels ainsi que le rapport des réviseurs, et de donner quitus au CC. L'assemblée le suit à l'unanimité.

Jürg Nydegger remercie les réviseurs et l'AG pour la confiance témoignée.

6. Budget 2005

Jürg Nydegger donne des explications au sujet du budget 2006. Un déficit est prévu. Le motif en est la protection juridique, envisagée pour le CSCBB et dont il sera question sous point 7.

Aucune question n'est posée concernant le budget actuel. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

7. Cotisations annuelles

a) Assurance de protection juridique

Jürg Nydegger souhaite la bienvenue aux invités, MM. Peter Dähler, de l'assurance CAP, et Alexander Käch, de l'assurance Allianz.

Déjà bien avant l'horrible accident qui a eu lieu à Zurich, le comité central avait pris langue avec des représentants de compagnies d'assurance. Il en résulte de ces entretiens une offre de protection juridique dont bénéficieraient tous les membres du CSCBB pour une prime annuelle de sfr 10.-.

L'offre comporte les points suivants:

Preneur d'assurance: CSCBB.

Personnes assurées: Tous les membres pouvant prouver leur appartenance au moyen du timbre de l'année en cours ainsi que toute personne détenant un ou plusieurs chiens appartenant au membre assuré.

Etendue de l'assurance: Les membres ou détenteurs sont exclusivement assurés en cette qualité en tant que détenteurs de chiens, conducteurs ou éleveurs de chiens, moniteurs ou sportifs cynophiles, cela à titre non professionnel.

Risques assurés: Tous les risques.

Les assurés sont couverts dans les limites définies pour tous les types de litiges ou de procédures pouvant se présenter.

Prestations: Conseil à l'assuré, prise en charge de son cas par le service juridique de la CAP, frais de tribunaux, honoraires d'avocat, indemnisation des parties, frais d'expertise jusqu'à concurrence de sfr 250'000.- par sinistre ou sfr 50'000.- pour des litiges en dehors de CH/FL.

Ce genre d'assurance constitue une nouveauté et, en cas d'acceptation par l'AG, le CSCBB serait le premier club de chiens de race de Suisse à en conclure.

En outre, les éleveurs canins professionnels, moniteurs, propriétaires ou sportifs cynophiles ont la possibilité de conclure en option une protection juridique avec un rabais de 30%.

Par ailleurs, les membres ont l'opportunité de conclure une assurance de protection juridique en matière de droit privé et de droit de la circulation, également avec un rabais de 30% .

L'AG peut maintenant poser des questions à Messieurs Dähler et Käch.

Font usage de cette possibilité: F. Meyer, M. Aebi, L. Quadroni et G. Zumbach.

Résumé:

Cette protection juridique ne concerne que des cas impliquant des chiens appartenant à nos membres, également s'ils sont sous la garde d'un détenteur. Seuls sont couverts les frais juridiques (en Suisse jusqu'à concurrence de sfr 250'000.-, à l'étranger de sfr 50'000.-). La couverture passe par une assurance de responsabilité civile. En cas de contentieux, le membre bénéficie d'une franchise de sfr 0.- et peut choisir librement son avocat. Il n'est pas exclu que cette nouvelle assurance fasse double emploi avec d'autres. Or, l'avantage de celles-ci réside en l'étendue du risque assuré, qu'aucune autre compagnie ne garantit dans ces proportions. Dès lors, les membres assurés à double pourraient peut-être résilier l'autre assurance.

Le comité central propose de conclure au plus vite cette assurance de protection juridique.

b) Vote

L'AG accepte la nouvelle assurance de protection juridique et la hausse de cotisation annuelle qu'elle implique, soit un montant de sfr 10.-, par 85 voix pour et 4 voix contre.

La première prime annuelle sera payée par le CSCBB. L'assurance devient effective le 1^{er} mars 2006. Monsieur Dähler remercie les participants à l'assemblée.

8. Démissions et élections

8.1 Démissions

a) Responsable des expositions:

Après le décès de Jörg Schmid, Rose-Marie Friedli a repris pour un an la fonction de responsable des expositions et remis sa démission pour la présente AG. Jürg Nydegger lui exprime sa gratitude pour l'excellent travail fourni et lui remet des fleurs. L'AG remercie Rose-Marie en l'applaudissant.

8.2 Elections

a) Responsable des expositions:

Jürg Nydegger demande s'il y a des propositions dans l'assistance. Nul ne s'annonce.

Jürg Nydegger informe l'AG que le CC avait une candidature, mais qu'elle a été retirée pour raisons de santé.

Le CC propose la solution suivante: Rose-Marie Friedli s'est d'ores et déjà déclarée d'accord de se charger de ce poste durant une année encore.

Rose-Marie Friedli est élue à l'unanimité par l'AG.

L'intéressée accepte cette élection, mais prie les membres présents de lui chercher un remplaçant ou une remplaçante. Elle promet d'initier cette personne au domaine des expositions et aux tâches qu'il inclut.

- b) L'AG applaudit.
- c) Réviseur suppléant:
Pour Sarah Schönauer, ses fonctions de 1ère réviseuse prennent fin lors de cette présente AG. Monica Quadroni est proposée comme réviseuse suppléante. Elle est élue à l'unanimité.

9. Propositions à l'assemblée générale

- a) Prescriptions complémentaires d'élevage et de sélection (PCE) du Club suisse du berger belge (CSCBB) relatives au Règlement d'élevage et d'inscription (REI)

Le REI de la SCS est en vigueur depuis le 1er juillet 2005, aussi le SCBB était-il tenu d'adapter son règlement d'élevage. Ce dernier, mis à jour, est soumis aujourd'hui au vote de l'AG, puis le sera à la SCS, qui décidera en dernier ressort.

La discussion est ouverte au sujet des PCE remaniées. S'annoncent: C. Zumbach, N. Belet, M. Aebi et L. Quadroni. Le principal objet de discussion porte sur le point 2.3 „Admission de chiens avec certificat de DH „C““. Sont abordés par ailleurs les thèmes suivants: „Conformité au standard acquise sur la base de 2 résultats d'exposition avec au moins tb. au lieu de l'examen de l'extérieur“, „Limite de l'âge de reproduction pour les étalons“ et attitude/crainte au coup de feu pour l'examen du caractère.

Il s'ensuit deux votes:

1. Les PCE remaniées avec **suppression du passage concernant la DH „C“** sont acceptées à la majorité absolue de 64 voix. .
2. L'AG approuve à la majorité absolue de 54 voix la „Conformité au standard acquise sur la base de 2 résultats d'exposition avec au moins le qualificatif bon“. 21 membres se prononcent pour le qualificatif „très bon“.

Le texte du règlement sera adapté en fonction des votes, puis soumis à la SCS.

- b) Nomination de membres d'honneur
Jürg Nydegger propose de nommer membre d'honneur Hans-Peter Schaller. L'AG, unanime, élit ce dernier à cette distinction. Jürg Nydegger remet une assiette d'étain gravée à Hans-Peter Schaller, qui remercie pour sa nomination.

10. Distinctions

Chiens de travail:

Christa Wermelinger, championne suisse WAH 3 2004, avec Arpad des Malinois sportifs reçoit une channe d'étain des mains de Walter Rusterholz.

Par ailleurs, le responsable des chiens de travail remercie tous les participants au CM et/ou au CS pour leurs prestations. Il mentionne tout particulièrement Eva Renz, gagnante du titre de championne mondiale dans la discipline du Mondioring; Ursi Gerhard, championne suisse CUM3; Claude Schmid, champion suisse RCI3; Barbara Berger, championne suisse CHA 3 et Gabrielle Hansberg, championne suisse ChS3.

Le président remet un présent aux lauréats, sous les vifs applaudissements de l'AG.

Walter Rusterholz relève avec fierté que, pour le moment, le berger belge se trouve en tête de peloton, quelle que soit la discipline. Qu'on continue sur cette lancée!

Expositions:

Le mâle gronendael Gino-Ginger du Loup d'Anubis, à Karin Prummer, le mâle tervueren Bopaze jr. du Domaine de l'Avenir, à Roland et Susanne Kurrle, ainsi que la femelle malinoise Quave zum Chasserablick, à Claudia et Roger Jost, ont obtenu en 2005 le titre de champion suisse de beauté. La chienne groenendael Tecuna von Ciney, à Werner et Marlene Gall, ainsi que la tervueren Kaline von Calruna, à Alois et Beatrice Schwarzentruher, ont emporté, en 2005, le titre de championne internationale de beauté.

Rose-Marie Friedli félicite chaleureusement les lauréats et leur remet une coupe.

Rose-Marie Friedli remercie tout spécialement Beatrice Schwarzentruher et Rita Gigandet pour leur soutien et leur offre un petit présent.

Vétérans:

Les membres ci-après deviennent vétérans du CSCBB (20 ans d'adhésion):

Susanne Dubach, Ursula Gut, Rosmarie Hofstetter, Reini Hürlimann, Ursula Jegerlehner, Lisbeth Lüthi, Andreas Pfister, Cyrill Rogg, Walter Rudin, Anneliese Rytz, Andreas Schläpfer, Lotte Völkl, Willy Zehr et Judith Zürcher.

Les membres ci-après deviennent vétérans de la SCS (25 ans d'adhésion):

Anna Bammert, Leni Barth-Brunner, Monica Blättler, Walter Bruder, Ernst Burkart, Konrad Diem, Heinz Gisler, Liliane Häusermann, Stephane Huber, Walter Kunz, Beatrix Lörtscher, Jean-Marie Roseren, Lucie Schmid, Marie-Luise Steiner, Esther Thürig, Rolf Walti et Sonja Wyss.

Un insigne est remis aux personnes présentes ou à leurs représentants. Les absents le recevront par la poste.

11. Divers

- La CAP fait don de sfr 2'000.- à l'équipe nationale du CSCBB. Un grand merci à Monsieur Dähler.
- La recette de la vente des t-shirts avec logo du CSCBB sera versée à l'équipe nationale.
- Le programme 2006 distribué à l'assistance contient une faute. En effet, la date correcte du championnat suisse du CSCBB est la suivante: les 18 et 19 novembre 2006.
- Sur Internet figure chaque semaine une nouvelle photo „Le berger belge de la semaine“. Cette rubrique connaît un grand succès. A la fin de l'année, les utilisateurs d'Internet auront la possibilité d'élire parmi toutes ces photos leur „berger belge de l'année“.

Remerciements du président au CC pour sa bonne collaboration:

- Jürg Nydegger remercie tout particulièrement Carmen Kälin qui a entièrement remis à jour les données concernant les membres et fourni un travail remarquable en tant que trésorière. Carmen Kälin reçoit des fleurs.
- Il remercie ensuite la secrétaire, Julia Birrer, pour sa gestion du calendrier, la rédaction des différents procès-verbaux et les contrôles de chenil effectués. Elle reçoit également des fleurs.
- De vifs remerciements, accompagnés d'une bouteille de vin, sont adressés à Walter Rusterholz, en hommage aux efforts qu'il déploie pour les chiens de travail.
- Un chaleureux merci est aussi exprimé à Hans Bornhauser pour son grand soutien au CSCBB et la formation continue des juges de caractère qu'il assume. Il se voit offrir une bouteille de vin.
- Jürg Nydegger remercie Heike Dworog pour son travail à la commission d'élevage et pour la révision des statuts. Heike Dworog reçoit une bouteille de vin.

- Merci également à Madame Faucillon qui s'est chargée de la traduction simultanée pour la présente séance. Au total, 3 écouteurs ont été utilisés. Une traduction simultanée est également prévue pour l'AG 2007.
Le président remercie aussi Madame Faucillon pour toutes les traductions effectuées au cours du précédent exercice.
- Eva Wolfisberg se voit offrir fleurs et remerciements en reconnaissance de son travail sur Internet. Il est prévu d'améliorer encore le site du CSCBB.
- Enfin, Jürg Nydegger exprime sa gratitude à sa femme, Margot Nydegger, pour tout le travail qu'elle fournit au poste exigeant d'administratrice de l'élevage et lui offre un bouquet.

Pour conclure, le président central remercie la nombreuse assistance d'avoir participé à l'AG et invite à passer à l'apéritif.



Le président central



La secrétaire